



patientensicherheit schweiz
sécurité des patients suisse
sicurezza dei pazienti svizzera
patient safety switzerland



2022

Rapport annuel

Emprunter de nouvelles voies

Madame, Monsieur,

Cette nouvelle mouture du rapport annuel jette un regard dans le rétroviseur. Son objectif est de donner de la visibilité à nos multiples activités en faveur de la sécurité des patient-e-s. En 2022 la Fondation a connu nombre de changements et, partant, de nouveautés. Après une période agitée, nous sommes parvenu-e-s à réorganiser la Fondation, tant sur le plan stratégique qu'organisationnel, et à poursuivre son développement grâce à un engagement conséquent. L'élection du nouveau président et de la nouvelle directrice a permis de transformer la situation transitoire en une structure de gestion ordinaire qui a depuis pleinement fait ses preuves.

Notre rapport annuel informe et fait le point sur les activités mises en œuvre par la Fondation l'an dernier : en parallèle des deux programmes de base Production et allocation des connaissances et Monitoring et réduction des risques, nous avons mené à bien des projets intéressants et réalisé divers cours et colloques. À cet égard nous vous invitons à lire nos comptes-rendus dédiés à la journée CIRNET, à la semaine d'action de la sécurité des patient-e-s, au nouveau guide dans le cadre du projet de la chambre des erreurs, et à bien d'autres activités encore.

Nous tenons ici à adresser nos remerciements au Conseil de fondation et à son Conseil consultatif qui, dans une période difficile, a fait preuve d'un engagement sans failles. Nous remercions en particulier le Prof. Urs Brügger pour son précieux investissement en tant que président ad interim. Il convient également de remercier chaleureusement toute l'équipe du secrétariat général – celles et ceux qui sont resté-e-s à bord en dépit de la situation incertaine, ainsi que celles et ceux arrivé-e-s en cours d'année pour renforcer avec nous la sécurité des patient-e-s. Nous remercions en outre l'ensemble des fondateurs-rices et parties prenantes de la santé qui nous accompagnent année après année et nous soutiennent activement, ainsi que la Confédération, les cantons et la Commission fédérale pour la qualité (CFQ), les organisations fondatrices de la Fondation et les nombreux partenaires de mise en œuvre.

Nous nous réjouissons de poursuivre notre collaboration cette année. Nous continuerons à miser régulièrement sur le dialogue et l'échange pour faire constamment avancer l'objectif d'une culture de la sécurité constructive et conséquente dans l'esprit d'une optimisation de la sécurité des patient-e-s en Suisse.



Dre Annemarie Fridrich
Directrice



Dr Thomas Steffen
Président

Table des matières

Programmes nationaux de base	3
Semaine d'action 2022	4
Recherche & développement	6
Programmes nationaux d'application	7
CIRNET	8
Cours, rencontres et publications	11
Double dose d'élan	12
Organes	13
Finances	14

Source de l'image: photo de couverture chambre des erreurs, mis à disposition, Fondation Sécurité des patients Suisse, Felix Thaler, Life Science Communication

Programmes nationaux d'élaboration de base (PNB)

« Production et allocation de connaissances »

Sur mandat de la Commission fédérale pour la qualité (CFQ), Sécurité des patients Suisse a démarré en 2022 le programme national d'élaboration de bases (PNB) « Production et allocation des connaissances ».

Le PNB vise d'une part à diffuser les connaissances en matière de sécurité des patient-e-s par le biais de l'élargissement des offres de sensibilisation, de conseil et de formation. Il prévoit d'autre part de réaliser, pour la durée du programme (2022 à 2024), une bibliographie annuelle des tendances et des risques nationaux et globaux liés à diverses dimensions de la sécurité des patient-e-s. Dans ce cadre, risques, preuves de solutions et développements méthodologiques centraux pour la saisie ou l'évaluation de la sécurité des patient-e-s devront être systématiquement saisis, analysés et évalués. La bibliographie 2022 a porté sur la sécurité de la médication. Littérature internationale, programmes nationaux, et bases de données d'autres pays, ont été intégrés et évalués. Dans le cadre d'un dialogue national sur la pratique avec des expert-e-s, des expériences et des conclusions en lien avec la sécurité de la médication dans différents secteurs ont par ailleurs été collectées. Ce monitoring sur plusieurs niveaux a permis d'obtenir un aperçu de la situation actuelle de la sécurité de la médication en Suisse. Il offre en outre une base de connaissances et de compréhension pour de futurs projets. La bibliographie 2022 est disponible sur le site de la Commission fédérale pour la qualité (CFQ). S'agissant de la diffusion des connaissances, il a été répondu à de nombreuses demandes de fournisseurs de prestations de différents secteurs, des événements de formation et des présentations sur le thème de la sécurité des patient-e-s ont été proposés, des documents d'anciens programmes et projets ont été distribués et, pour la première fois depuis longtemps, un cours ERA a été réalisé en allemand.

Perspectives

La Fondation prévoit d'élargir encore de l'offre de formation et de conseil destinée aux fournisseurs de prestations et de la présenter de manière transparente sur son site. En 2023, La bibliographie sera étendue et portera sur la sécurité des patient-e-s en général. La méthodologie sera légèrement adaptée en tenant compte des expériences acquises lors de la bibliographie 2022. Il s'avère notamment que l'intégration d'expert-e-s nationaux en tant que sources d'information permet une compréhension plus approfondie des programmes

nationaux d'autres pays. Partant, la fondation Sécurité des patients Suisse organise, dans le cadre du 5th Global Ministerial Patient Safety Summit, un side-event ayant pour objectif la construction d'un réseau européen d'expert-e-s. 2023 verra aussi l'organisation de deux dialogues sur pratique, puisque qu'une édition en Suisse romande s'ajoutera à celle en Suisse alémanique.

« Monitoring et réduction des risques »

Avec le CIRNET, la fondation Sécurité des patients Suisse exploite depuis 2006 un système suprarégional de saisie des risques cliniques.

Les déclarations transférées depuis les CIRS locaux servent à identifier des problématiques pertinentes et à transmettre plus avant des connaissances ainsi acquises sous forme de Quick-Alerts®, d'événements spécialisés ou de soutien direct aux fournisseurs de prestations. Différents critères du Global Patient Safety Action Plan de l'OMS concernant la saisie de risques de sécurité et la diffusion des connaissances pour améliorer la sécurité des patient-e-s sont ainsi remplis.

Ce système établi et son expérience de longue date ont valu à la Fondation d'être mandatée par la Commission fédérale pour la qualité (CFQ) pour la réalisation du programme national d'élaboration de bases « Sécurité des patients : monitoring et réduction des risques ». Celui-ci a pour objectif d'analyser, et le cas échéant d'adapter au niveau national, la saisie, l'observation et la gestion des risques cliniques ainsi que les structures, les processus et les conditions de base existant à cet effet.

En février 2022, le programme a débuté une évaluation exhaustive de l'utilité et de l'utilisation du CIRNET : des dimensions d'évaluation pour un système de déclaration suprarégional ont été définies, une comparaison internationale effectuée, de nombreuses données clés de l'utilisation des offres CIRNET collectées, une étude de l'EPF de 2013 ré-évaluée et des interviews de groupes d'approfondissement réalisées avec des spécialistes.

Cette évaluation a révélé un très important recours aux prestations du CIRNET. Outre les Quick-Alerts® et autres canaux d'information, les fournisseurs de prestations utilisent en particulier les offres à bas seuil de conseil ou de soutien. Conco-

mitamment, l'évaluation a mis en lumière un décalage entre l'utilisation des offres et la disposition à contribuer à l'assurance de l'existence du CIRNET.

Perspectives

Une grande partie des prestations bénéficie à des structures qui elles ne contribuent pas financièrement au réseau. Ce thème sera approfondi dans d'autres modules de travail du programme qui court jusqu'à fin 2024.

Semaine d'action 2022

Cupcakes oranges et sécurité des patient-e-s

En septembre 2022, s'est tenue la huitième édition de la semaine d'action de la sécurité des patients. La devise de la campagne nationale de sensibilisation était « Ensemble vers une médication sûre ». Durant le soir du World Patient Safety Day les bâtiments à travers le monde se sont une nouvelle fois parés d'orange.

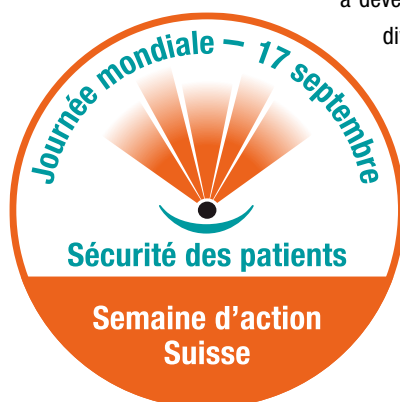
Le thème de la semaine d'action s'inspirait du World Patient Safety Day de l'OMS et de sa devise « Les médicaments sans les méfaits ». À l'origine de près de la moitié des préjudices évitables causés aux patient-e-s, les erreurs de médication comptent parmi les thèmes les plus importants et urgents de la sécurité des patient-e-s. Les fournisseurs de prestations de tous les secteurs de soins ont été invités à participer avec leurs propres activités à la semaine d'action. La Fondation

a développé, et mis à disposition sur son site,

divers matériels de soutien, comme un key visual, un flyer d'information et huit posters différents. Plus de 30'000 autocollants pour les tenues de travail du personnel ont en outre été distribués dans toutes les régions.

La portée de la semaine d'action a une nouvelle fois pu être augmentée : 130 organisations y ont participé contre 100 l'année précédente. S'agissant du contenu, l'outil de travail de l'OMS

et ses inputs pour les cinq moments de la sécurité de la médication ont été adaptés pour la Suisse. Illustrés par des bandes dessinées, les documents ont permis aux spécialistes de la santé d'engager le dialogue sur la sécurité de la médication avec les patient-e-s et les proches.



Mise en œuvre créative de l'action d'illumination en orange

Mise en œuvre créative de l'action d'illumination en orange. L'appel à illuminer ou décorer les bâtiments en orange – pour donner une large visibilité au thème de la sécurité des patients – a connu une mise en œuvre créative. Pour économiser de l'énergie, certaines organisations ont opté pour une sensibilisation orange différente dans le cadre de la campagne. Diverses actions créatives attirant l'attention ont été réalisées, allant des cupcakes, yoghourts, guirlandes et foulards, aux bannières digitales et vidéos dans les espaces d'attente, en passant par les drapeaux, les autocollants pour les vitres et les sols, ou encore les serviettes.



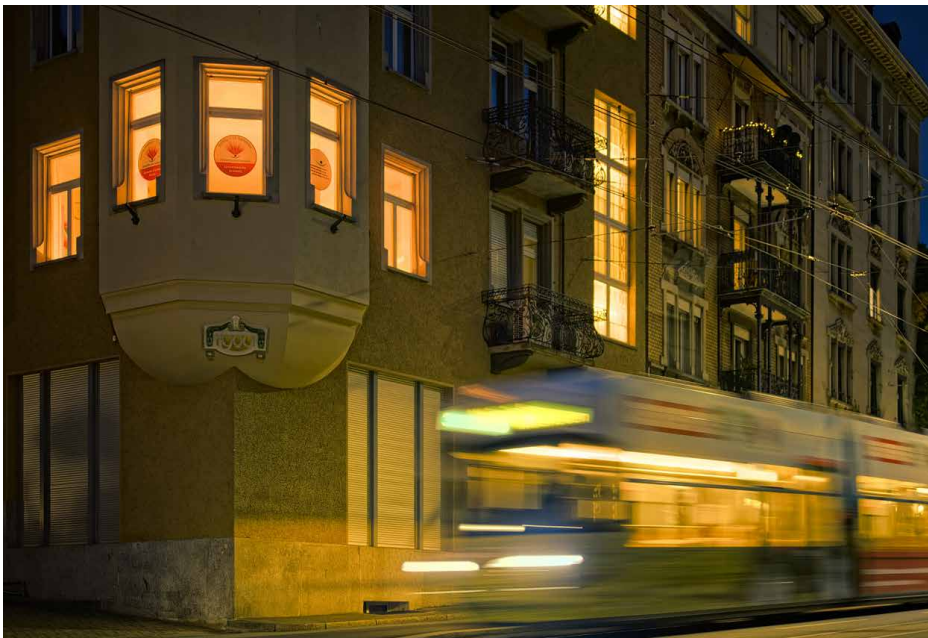
#patientsafetyswitzerland

Enfin, le monde numérique a aussi proposé nombre d'activités dans le cadre de la semaine d'action de la sécurité des patients : elles peuvent être sélectionnées et visualisées sous le hashtag #patientsafetyswitzerland. La Fondation a recouru à son envergure numérique et a publié 13 déclarations de personnalités connues du domaine de la santé suisse sur le thème de la sécurité de la médication ou de la sécurité des patient-e-s.

Le secrétariat général a décoré son oriel avec de gros autocollants. Durant la semaine d'action, il a en outre diffusé quotidiennement une newsletter spéciale qui reprenait les cinq moments de la sécurité de la médication et les associait à des cas pratiques tirés du CIRNET. La semaine d'action 2022 a été financée par la Commission fédérale pour la qualité (CFQ).

Perspectives

En 2023, la semaine d'action de la sécurité des patients et la journée mondiale de la sécurité des patients se tiendront sous la devise de l'OMS : « Faire collaborer les patients à leur propre sécurité » et le slogan : « Faites entendre la voix des patients ! ».



Secrétariat général de la fondation
Sécurité des patients Suisse à Zurich

Les 5 moments de la sécurité de la médication



Recherche & Développement

La chambre des erreurs

Une chambre des erreurs est une salle d'entraînement à la sécurité des patient-e-s. La fondation Sécurité des patients Suisse proposait déjà des guides pour de tels entraînements dans les hôpitaux, les établissements médico-sociaux et les cabinets de médecins de famille et de pédiatres. Le projet 2022 est venu ajouter la pharmacie d'officine.

Un guide pratique

L'élaboration du guide est le fruit d'une collaboration avec divers spécialistes et la DR. BÄHLER DROPA AG. Au cours de huit entraînements pilotes, 84 collaboratrices et collaborateurs de pharmacies ont suivi les formations de la chambre des erreurs. Les retours ont été très positifs et le guide s'est avéré être un manuel très pratique, complet et clair. Il indique concrètement aux pharmacienn-e-s ou aux assistant-e-s en pharmacie comment mettre en œuvre un entraînement de simulation dit de la chambre des erreurs dans leur propre établissement. En janvier 2023, le manuel a été publié en allemand, français et italien.

Ancrage dans la pratique

Un sous-projet complémentaire a permis de développer un concept de mise en œuvre traitant de la diffusion et de l'ancre dans la pratique de cet entraînement par simulation. Le concept à l'attention de la Commission fédérale de la Qualité – qui a financé le projet – formule plusieurs recommandations de stratégies de mise en œuvre dont certaines ont déjà pu être débutées en 2022. Un flyer très concret incluant une brève instruction a été développé en complément. Il donne aux spécialistes intéressé-e-s et aux décideur-euse-s un aperçu de ce qu'est une chambre des erreurs et de la manière d'en aménager une dans leur propre établissement. Il propose un aperçu succinct de la mise en œuvre et complète l'offre des guides détaillés destinés aux cabinets médicaux, homes, hôpitaux et pharmacies d'officine.

Perspectives

Sécurité des patients Suisse teste actuellement en Suisse alémanique une mesure concrète de mise en œuvre : la location d'un coffret de mise en œuvre. Ce dernier contient presque tout ce que nécessite la mise en scène de l'entraînement, ainsi que des checklists à l'attention de la personne responsable. Sécurité des patients Suisse entend ainsi simplifier la mise en œuvre d'une chambre des erreurs pour les pharmacies.



Chambre des erreurs, entraînement à l'hôpital et à la pharmacie d'officine



Application sûre du méthotrexate

Les personnes souffrant de maladies inflammatoires sont soignées une fois par semaine avec du méthotrexate. Il arrive régulièrement que le méthotrexate soit pris sur une base quotidienne et non hebdomadaire. Un tel surdosage peut avoir des conséquences graves sur la santé, voire entraîner le décès.

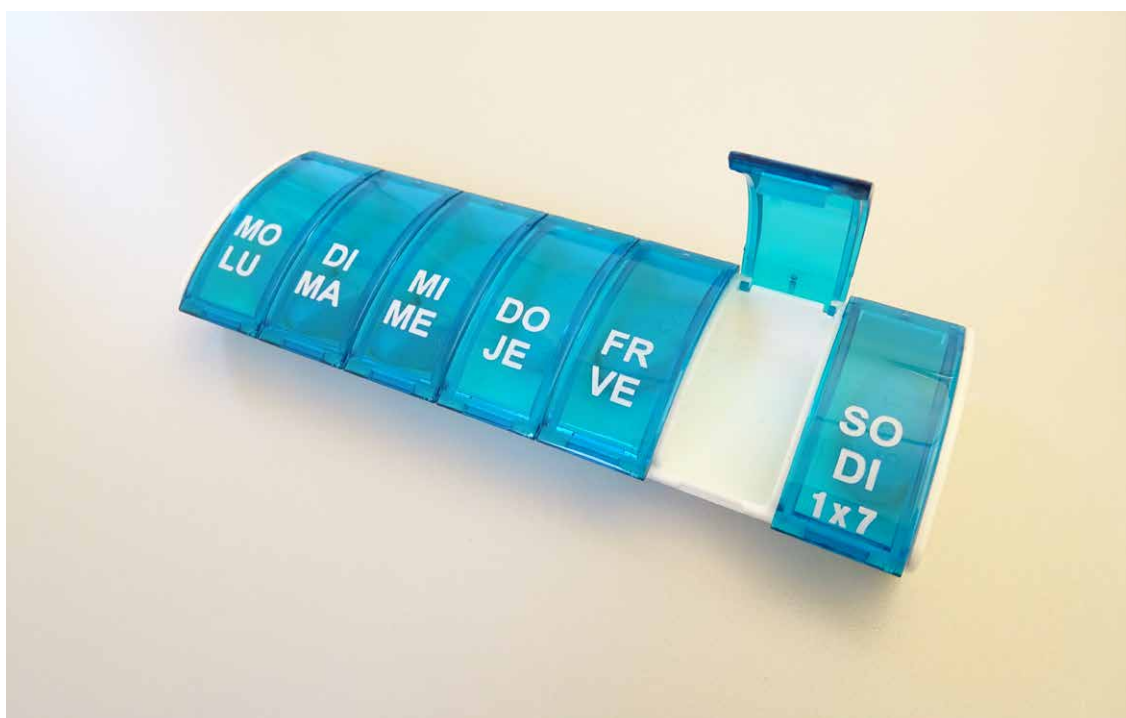
Dans un projet de recherche s'étendant sur deux ans et soutenu par la Fondation Hanela, Sécurité des patients Suisse a analysé les mesures que prennent les pharmacies publiques et les pharmacies d'hôpital en Suisse pour prévenir les surdosages de méthotrexate et si des recommandations internationales sont appliquées.

Les résultats montrent une mise œuvre jusque-là insuffisante des recommandations. À savoir qu'en moyenne, les pharmacies d'hôpital ont appliqué 5 des 19 mesures sondées, et les pharmacies publiques 6 sur 17. Pour autant, la pratique met un accent particulier sur les réglementations en lien avec la manipulation du méthotrexate. Les établissements donnent notamment l'instruction à leur personnel de procéder avec un soin particulier lors de l'administration de méthotrexate ou d'indiquer le jour de la prise sur l'emballage. Cette mesure est plutôt faible, car elle se fie au fait que le personnel peut l'appliquer.

Les dits hard stops des logiciels informatiques sont par exemple des mesures significativement plus fortes : dès qu'un dosage quotidien de méthotrexate est saisi dans le système au lieu d'un dosage hebdomadaire, le personnel est interrompu et contraint de vérifier le dosage. De telles mesures, ou des mesures d'une efficacité similaire, font toutefois défaut dans 96% des pharmacies publiques et 71% des pharmacies d'hôpital.

Perspectives

L'analyse complémentaire du besoin de méthotrexate dans les pharmacies et les cabinets médicaux suisses révèle qu'environ un million de comprimés individuels sont annuellement commandés. L'administration de méthotrexate n'est donc pas un fait rare et il apparaît clairement qu'un nombre pertinent de patient-e-s est exposé à un risque de surdosage. Les résultats de l'étude, ainsi que les déclarations répétées dans le CIRNET, montrent que la sécurité des patient-e-s sous méthotrexate n'est pas encore garantie de manière optimale. Les fournisseurs de prestations qui prescrivent, remettent ou administrent du méthotrexate sont appelés à introduire des mesures de sécurité. Les résultats de l'étude seront publiés dans l'International Journal of Clinical Pharmacy.



Programmes nationaux de mise en application

« progress! COM-Check – Sécurité chirurgicale »

Le programme « progress! COM-Check – Sécurité chirurgicale » visait à mesurer et améliorer la compliance avec la check-list chirurgicale. En effet, une check-list n'a d'utilité que si toute l'équipe du bloc opératoire l'utilise de manière systématique, complète et correcte.

Lancé en 2018, le programme s'est achevé au printemps 2022. Les mesures de la compliance par des observations en direct et un feedback immédiat constituaient les éléments principaux du programme. Un instrument d'observation développé dans son cadre a permis de documenter les près de 9'000 données de compliance saisies et les plus de 700 observations par des pairs réalisées au bloc opératoire. Collégial et propice à l'apprentissage, le feedback immédiat aux membres de l'équipe était un élément central à cet égard. Douze établissements sur 15 sites ont participé au programme. À l'issue de ce dernier, divers documents ont été publiés sur le site de la Fondation, notamment la nouvelle publication 5+ et un film de formation sur l'utilisation de la check-list et de l'observation, disponible en français, allemand et italien. Sur la base des données de compliance collectées dans le programme, deux articles scientifiques ont également été publiés. Nos sincères remerciements vont aux hôpitaux pilotes, en particulier aux trois hôpitaux qui se sont mis à disposition pour la production des films.

Perspectives

La check-list sécurité chirurgicale sera encore à l'ordre du jour de la fondation Sécurité des patients Suisse en 2023, notamment dans le cadre des activités suivantes : inscription en tant que mesure d'amélioration de la qualité dans le cadre de différents contrats de qualité ; diffusion du concept de monitoring et de feedback issu du programme « progress! COM-Check – Sécurité chirurgicale » ; élargissement de l'offre de formation et de conseil destinée aux fournisseurs de prestations ; échanges et réseautage.

CAUTI Intervention : réduction des infections urinaires associées aux sondes vésicales

En 2023, Swissnoso lance le nouveau module CAUTI Intervention pour prévenir les infections urinaires associées aux sondes vésicales (CAUTI) ainsi que les complications non-infectieuses causées par des sondes vésicales dans les hôpitaux.

En 2022, la fondation Sécurité des patients Suisse a soutenu Swissnoso dans le développement et l'optimisation en continu des mesures d'intervention, des indicateurs de mise en œuvre et du guide. Lors d'un événement d'information en octobre 2022, le nouveau module et son potentiel ont été présentés aux hôpitaux intéressés.

Le nouveau module CAUTI se fonde sur les acquis du programme pilote « progress! La sécurité dans le sondage vésical » et vise à diminuer le recours inutile aux sondes vésicales grâce à des mesures de prévention adaptées, respectivement à rendre plus sûre l'utilisation de sondes vésicales quand elles sont indiquées. En complément des faisceaux d'intervention testés au cours du programme pilote, CAUTI Intervention est porteur de nouveaux éléments : d'une part le workshop train-the-trainer dédié à la formation du personnel hospitalier responsable de la mise en œuvre de l'intervention. D'autre part, des éléments comme l'application CCM-CAUTI pour l'observation de la pose de la sonde vésicale avec feedback immédiat et les indicateurs de mise en œuvre permettant de mesurer et d'optimiser la réussite de la mise en œuvre.

Perspectives

En 2023, la fondation Sécurité des patients Suisse souhaite poursuivre la sensibilisation aux indicateurs de mise en œuvre et les établir à la fois sur le plan scientifique et dans la pratique. En janvier 2023, Sécurité des patients Suisse formera les hôpitaux participants à l'utilisation des indicateurs de mise en œuvre dans le cadre du premier module CAUTI, le Train-the-trainer-Workshop. La Fondation veut en outre analyser les connaissances acquises et les partager avec d'autres chercheuses et chercheurs du domaine de la science de l'implémentation. Le développement systématique des indicateurs de mise en œuvre, ainsi qu'éventuellement leur validation, sont appelés à être présentés lors de congrès scientifiques et à être publiés dans des revues scientifiques.

En 2022, les institutions partenaires ont transmis 286 déclarations à la base de données CIRRNET (contre 273 en 2021). La direction du CIRRNET a rapidement visualisé et catégorisé les cas et les a mis à disposition d'autres structures de la base de données CIRRNET. En parallèle, un classement a été établi en fonction de leur pertinence et de leur adéquation pour en tirer des Quick-Alerts® thématiques. En 2022, CIRRNET a pu accueillir six nouvelles institutions : le Spital Nidwalden, le Kantonsspital Winterthur, la Clinique Belmont, la Clinique Bernoise Montana, la Forel Klinik AG et la Centramed AG. La direction du CIRRNET fournit en permanence des activités de conseil, de renseignement et de support qui portent essentiellement sur des demandes en lien avec la gestion du CIRS, l'adhésion au CIRRNET, l'utilisation de la banque de données ou avec des thèmes généraux de la sécurité des patient-e-s. Le recours intense à cette offre de support a engendré une charge de travail équivalant à environ 10 à 15 heures.

Mois de déclaration et workshops CIRS 2022

Le mois de déclaration 2022 s'est déroulé sous le signe de la gestion des infections et de l'isolement. Les cas reçus ont été analysés et évalués avec les autres déclarations CIRRNET et les informations du CIRS-COVID-19. Ils ont été présentés – combinés avec des contributions spécialisées correspondantes – lors de la Journée CIRRNET. La direction du CIRRNET a de plus réalisé trois workshops CIRS en 2022 et soutenu deux hôpitaux dans la réalisation d'études de cas.

Comité du CIRRNET

Le Comité CIRRNET s'est réuni deux fois en 2022. Outre la directrice de Sécurité des patients Suisse, du directeur du CIRRNET et de la collaboratrice scientifique du CIRRNET, le Comité regroupe neuf spécialistes de diverses institutions de santé de Suisse. L'organe a ainsi aussi pu intégrer les organisations d'aide et de soins à domicile, les médecins de famille et des représentations de la Suisse romande et du Tessin.

CIRS ambulatoire : mesures de préparation et de planification

La révision de l'OAMal a engendré de nouvelles exigences en matière de qualité pour les fournisseurs de prestations ambulatoires. À la recherche d'une solution pratique et abordable pour exploiter un système de déclaration et d'apprentissage (CIRS) et s'affilier à un réseau national – deux conditions d'admission –, plusieurs associations de fournisseurs de prestations ambulatoires ont eu l'idée de faire installer une application CIRS globale à laquelle les associations respectives peuvent participer en tant que cercles de déclarations distincts. La direction du CIRRNET a activement participé à la planification et à la conception et se chargera de l'accompagnement technique sur la base de mandats. Cette plateforme est opérationnelle depuis juin 2022. Également en juin 2022, l'OFSP a publié un communiqué indiquant que les nouvelles exigences en matière de qualité ne s'appliquent qu'aux nouvelles admissions. Cette information, et la mise en œuvre plus ou moins rigoureuse selon les cantons, ont engendré une attitude expectative de plusieurs organisations qui voulaient s'affilier au réseau en juin. Parallèlement, quelques associations examinent toutefois de participer à la plateforme dans le cadre des contrats qualité nationaux.

Analyse du contenu du CIRS : participation à la recherche

Le CIRRNET participe depuis 2021 à un projet de recherche de la Technische Hochschule Brandenburg en Allemagne. Projet qui a pour objectif d'évaluer le contenu des textes des déclarations CIRS grâce à un logiciel spécial d'évaluation de contenu (Natural language processing). Les résultats servent d'une part à une comparaison qualitative des déclarations CIRRNET avec d'autres systèmes de déclaration généraux de l'espace germanophone. D'autre part, cette façon de procéder permet d'examiner la validité des procédures de catégorisation établies et de les compléter par des clusters thématiques générés automatiquement.

Journée CIRRNET

La Journée CIRRNET du 17 novembre 2022 s'est déroulée sous forme d'un événement hybride à Zurich et a réuni 93 personnes (34 sur place et 59 en ligne). La première partie était consacrée au thème du dernier mois de déclaration « Problèmes liés à la gestion des infections et de l'isolement ». Outre les enseignements tirés du mois de déclaration CIRRNET, les intervenant-e-s ont évoqué leur expérience pratique, décrit les enjeux et présenté des solutions possibles. Le second thème a mis en lumière l'influence du « système » sur la sécurité des patient-e-s. Les exposés ont en particulier établi un lien pratique avec l'analyse des systèmes, des processus ou des événements, et avec l'introduction de mesures.



Helmut Paula, directeur CIRRNET, à la journée CIRRNET 2022 à Zurich

Rencontre du réseau CIRRNET

Le 17 mai 2022, s'est tenue la rencontre annuelle du réseau CIRRNET. L'événement en ligne, qui bénéficiait d'une traduction simultanée, a accueilli 71 personnes dont 65 en provenance de Suisse et six de l'étranger). Par le passé, cet événement était exclusivement dédié au réseautage et aux échanges internes entre les institutions membres du CIRRNET. Depuis 2021, le personnel d'autres institutions peut également participer gratuitement. La plupart des questions, nouvelles idées et solutions de problèmes abordées étaient en lien avec le CIRS. La rencontre a ainsi pris en considération le souhait souvent exprimé par nombre d'institutions d'une plateforme d'échange nationale et d'un support technique pour l'exploitation et le développement plus avant des systèmes locaux de déclaration d'erreurs.



Cours ERA

Établi depuis 2006, et universellement reconnu, le cours ERA (ERA pour *Error and Risk Analysis*) d'analyse d'incidents graves a constamment été adapté aux exigences des participant-e-s. Cela, en tenant compte des nouveaux développements de la gestion de la sécurité. En 2022, la Fondation a réalisé trois cours – deux en français et un en allemand. Les évaluations du cours ont toujours donné lieu à des retours positifs des participant-e-s. Dès lors, ces formations demeureront un standard du répertoire de la Fondation.



Cours, rencontres et publications

Cours et Rencontres

Error & Risk Analysis

4 octobre et 8 novembre 2022, Genève

Cours ERA en français

Direction : Prof. Pierre Chopard, Dr Aimad

Ourahmoune et Anne Claire Raë

15 septembre et 3 novembre 2022, Zurich

Cours ERA en allemand

Direction : Helmut Paula, Sécurité des patients Suisse

Rencontres du réseau CIRNET

«Questions, nouvelles idées et résolution de problèmes en rapport avec le CIRS»

Rencontre annuelle du réseau CIRNET

17 mai 2022 sous forme de webinaire

Direction : Helmut Paula et Carmen Kerker-Specker,

Sécurité des patients Suisse

Journée CIRNET

Exposés sur les thèmes «Problèmes liés à la gestion des infections et de l'isolement» et

«Sécurité: système – systémique – systématique»

événement hybride le 17 novembre 2022 à Zurich

Direction : Helmut Paula et Carmen Kerker-Specker,

Sécurité des patients Suisse

Ateliers CIRS et analyses de cas

En outre, l'équipe de gestion du CIRNET a organisé trois ateliers CIRS en 2022 et soutenu deux cliniques lors de la réalisation d'analyses de cas.

Publications scientifiques

Fridrich, A., Imhof, A. & Schwappach, D.

Compliance with the surgical safety checklist in Switzerland: an observational multi-center study based on self-reported data; Patient Safety Surgery 16, 17, 2022.

DOI: <https://doi.org/10.1186/s13037-022-00327-8>

Niederhauser, A. & Schwappach, D.

Speaking up or remaining silent about patient safety concerns in rehabilitation: A cross-sectional survey to assess staff experiences and perceptions; «Health Science Reports», 2022. DOI: [10.1002/hsr2.631](https://doi.org/10.1002/hsr2.631)

Fridrich, A. Imhof A. & Schwappach D.

A quality improvement initiative using peer audit and feedback to improve compliance; International Journal for Quality in Health Care, Volume 34, Issue 3, 2022.

DOI: <https://doi.org/10.1093/intqhc/mzac058>

Quick-Alerts

Les Quick-Alerts®, ce sont des recommandations d'action pour les professionnel-le-s de la santé lors de certains risques pour la sécurité des patients. Basés sur des rapports originaux du réseau interregional CIRNET, les sujets sont élaborés avec des expert-e-s. Tous les Quick-Alerts® sont publiés en allemand, français et italien.

QA No 50 (7 février 2022)

Erreurs de réglage des dispositifs médicaux (exemple des pousse-seringue et des pompes à perfusion)

Les pousse-seringue et les pompes à perfusion permettent principalement de délivrer des médicaments ayant une efficacité élevée. Partant, les erreurs de réglage de ces dispositifs peuvent avoir des conséquences engageant le pronostic vital. En raison de la survenance rapide des réactions, les surdosages sont souvent au centre de l'attention. Cependant, la pertinence clinique des sous-dosages ne doit pas être sousestimée.

QA No 51 (19 septembre 2022)

La sécurité en chirurgie (?) Utilisation de la check-list chirurgicale

Les interventions chirurgicales comportent pour les patient-e-s un risque élevé de préjudices importants. L'utilisation de la check-list chirurgicale permet de réduire considérablement, voire d'exclure totalement les erreurs de site opératoire, l'oubli non intentionnel de corps étrangers et bon nombre d'autres risques concomitants.

QA No 52 (8 décembre 2022)

Mobilité ≠ stabilité - Risques de chute liés au mobilier et aux équipements munis de roulettes

Tant le mobilier équipé de roulettes que les moyens auxiliaires servant au déplacement des personnes comportent des risques en termes de sécurité des patient-e-s. L'utilisation de matériel défectueux ou ne fonctionnant pas correctement et un mauvais maniement peuvent notamment être la cause de chutes.

Double dose d'élan pour la direction de la Fondation

À la suite des changements de 2022, non pas une, mais deux fonctions étaient à repourvoir à la tête de la fondation Sécurité des patients Suisse. Avec Thomas Steffen, expert en santé publique et ancien médecin cantonal du canton de Bâle-Ville, la Fondation a pu gagner une personnalité extrêmement qualifiée et bénéficiant d'un excellent réseau qui donne des impulsions nouvelles et introduit progressivement la réorientation stratégique engagée par la Fondation. Les thèmes de la sécurité des patient-e-s et de l'assurance de la qualité au sein du système de santé ont accompagné Thomas Steffen à diverses étapes de sa carrière. Il connaît donc très bien la Fondation et ses projets.



Annemarie Fridrich et Thomas Steffen

Annemarie Fridrich travaille à la Fondation depuis 2019 en tant que collaboratrice scientifique. Durant la période de transition, elle a fait partie de la direction ad interim formée de trois membres. En juillet 2022, le Conseil de fondation l'a élue comme nouvelle directrice. Après ses études en psychologie, elle obtint en 2015 un doctorat dans le domaine travail et santé à l'EPF Zurich. À l'Inselspital de Berne elle a acquis de l'expérience dans la gestion de projets d'optimisation et de transformation. Elle a ensuite travaillé en tant que responsable du secteur gestion de projets et coordination de la recherche au *Zentrum Alter und Mobilität* de l'hôpital universitaire Zurich.

Annemarie Fridrich aura notamment pour tâche centrale de mettre en oeuvre la réorientation de la Fondation. À cet égard, elle tient à renforcer l'échange avec la pratique et avec tous les secteurs concernés, et à accroître la présence et la notoriété de Sécurité des patients Suisse dans toutes les régions, tant parmi la population qu'au sein des milieux spécialisés. Pour atteindre ces objectifs, elle s'engagera avec son équipe à l'échelle nationale et internationale pour le thème de la sécurité des patient-e-s.

Organes

Organisations fondatrices

Aide et soins à domicile Suisse
Association suisse pour les sciences infirmières (APSI)
Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI)
Académie suisse des sciences médicales (ASSM)
Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS)
Collège de médecine de premier recours (CMPR)
Ente Ospedaliero Cantonale (EOC)
Foederatio Medicorum Chirurgicorum Helvetica (FMCH)
Fédération suisse des directrices et directeurs d'hôpitaux (FSDH)
Société suisse des pharmaciens de l'administration et des hôpitaux (GSASA)
Les Hôpitaux de Suisse (H+)
Organisation suisse des patients
pharmaSuisse Société suisse des pharmaciens (OSP)
Association suisse de physiothérapie (physioswiss)
Société suisse des médecins-dentistes (SSO)

Conseil de fondation

Les délégués des organisations fondatrices forment le Conseil de fondation de Sécurité des patients Suisse.
Dr méd. Thomas Steffen*, président
Prof. Dr Pascal Bonnabry*, vice-président, GSASA
Cédric Bossart, FSDH
Prof. Dr Urs Brügger*, ASSM
Anne-Geneviève Bütikofer*, H+
Adriana Degiorgi, EOC
Prof. Dr méd. Michele Genoni, FMCH
Dr méd. dent. Jean-Philippe Haesler, SSO
Prof. Dr Sabine Hahn, APSI
Susanne Hochuli, OSP
Kathrin Huber*, CDS
Sophie Ley, ASI
Dr méd. Marc Müller, CMPR
Prof. Dr pharm. Alice Panchaud Monnat, pharmaSuisse
Marianne Pfister Wassermann*, Aide et soins à domicile Suisse
Mauro Poggia, CDS
Mirjam Stauffer, physioswiss

*Membres du comité du Conseil de fondations

Secrétariat général

Dre Annemarie Fridrich, Directrice
Helmut Paula, Responsable CIRRNET
Dre Lea Brühwiler, MSc. Pharm. Wiss., collaboratrice scientifique
Dre Andrea Egli, MSc, collaboratrice scientifique
Carmen Kerker-Specker MScN, collaboratrice scientifique
Malinda Kocher, MA collaboratrice scientifique
Andrea Leibold, MA collaboratrice scientifique
Christine Michel,
Responsable Finances et administration
Eric Kuhnt, Administration
Mark Baecher, Responsable communication

Bilan

au 31.12.2022

Actifs en CHF	31.12.2022	31.12.2021
Actif circulant		
Liquidités	1 602 776	1 317 727
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de service	22 810	47 650
Autres créances à court terme	23 324	0
Activités débutées	36 446	9 240
Total actif circulant	1 685 356	1 374 617
Actif immobilisé		
Garantie de loyer bureau Asylstrasse, Zurich	55 785	55 781
Mobilier et matériel informatique	8 659	13 370
Total Actif immobilisé	64 444	69 151
Total Actifs	1 749 800	1 443 768

Passifs en CHF	31.12.2022	31.12.2021
Capitaux étrangers à court terme		
Dettes résultant de la vente de biens et de prestations de service	64 733	72 111
Autres dettes à court terme	100 882	33
Passifs de régularisation	55 800	258 114
Total Capitaux étrangers à court terme	221 415	330 258
Capital des fonds		
Fonds destinés aux programmes nationaux «progress!»	0	317 000
Fonds destinés aux projets en cours	670 000	73 000
Total Capital des fonds	670 000	390 000
Total capitaux étrangers et capitaux des fonds	891 415	720 258
Capital de l'organisation		
Capital de la fondation	60 000	60 000
Capital lié	793 000	659 000
Capital libre	5 385	4 510
Total Capital de l'organisation	858 385	723 510
Total Passifs	1 749 800	1 443 768

Rapport de l'organe de révision

L'organe de révision BDO SA a vérifié les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de la Fondation Sécurité des patients Suisse pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2022. BDO SA remplit les exigences légales en matière d'agrément et d'indépendance.

La révision a été effectuée selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Elle comprend essentiellement des auditions et des examens analytiques ainsi que des vérifications de détail adaptées des documents disponibles dans l'entité révisée.

Dans son rapport du 28 février 2023, BDO SA confirme ne pas avoir rencontré lors de sa révision d'élément lui permettant de conclure que les comptes annuels ne correspondent pas à la loi et à l'acte de fondation.

Renseignements complémentaires:

Christine Michel, Responsable des finances et de l'administration, Fondation Sécurité des patients Suisse, T +41 43 244 14 87, info@securitedespatients.ch

Compte de résultat

2022

Produits d'exploitation en CHF	2022	2021
<i>Contributions / dons</i>		
Contributions cantonales	0	550 000
<i>Dont liées</i>	0	127 465
Libres contributions de donateurs	68 000	41 050
Contributions liées à des projets de donateurs	0	115 000
Contributions liées à des projets de l'OFSP	0	506 900
Contributions liées à des projets de la CFQ	1 642 307	0
Contributions liées à des projets de tiers	32 423	81 941
Libres contributions de tiers	100 000	30 000
Total Contributions /dons	1 842 730	1 324 891
<i>Produits résultant de la vente de biens et de prestations de service</i>		
Produits conseils et projets	194 935	212 326
Produits de redevances (licences)	138	279
Produits de prestations d'intervenant	9 525	12 787
Produits de formations et de conférences	48 575	141 958
Produits de la vente de publications spécialisées	2 741	2 202
Réductions des recettes	-1 071	0
Total Produits résultant de la vente de biens	254 844	369 552
Total produits d'exploitation	2 097 574	1 694 443
Charges d'exploitation en CHF		
Charges pour prestations de tiers projets	-261 045	-464 615
Frais de personnel	-1 082 977	-1 912 239
Charges de locaux	-127 507	-124 516
Charges administratives	-31 105	-20 781
Charges de conseil	-70 364	-13 056
Charges informatiques	-40 204	-41 442
Charges de relations publiques	-59 165	-74 304
Amortissement des immobilisations corporelles	-4 712	-12 179
Diverses charges opérationnelles	-669	-40
Total charges d'exploitation	-1 677 746	-2 663 174
Résultat d'exploitation	419 828	-968 731
Produit financier	5	6
Charges financières	-4 129	-1 697
	-4 124	-1 692
Charges extraordinaires	-15 620	0
Produit extraordinaire	14 792	0
	-828	0
Résultat annuel avant variation du capital des fonds	414 875	-970 423
Variation des fonds pour les programmes nationaux «progress!»	317 000	695 772
Variation des fonds pour les projets en cours	-597 000	255 199
	-280 000	950 971
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation	134 875	-19 452
Variation du capital lié	-134 000	20 000
Variation capital libre	-875	-548
	-134 875	19 452
Résultat annuel	0	0

Annexe

Comptes annuels 2022

Principes appliqués

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions de la loi suisse, notamment des articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du droit des obligations (Art. 957 à 962). Taux de change appliqués sur la base des cours publiés par l'AFC.

Capital des fonds

Au capital des fonds figurent les moyens dont l'affectation est déterminée par des tiers et dont l'utilisation est soumise à une affectation limitée.

Capital lié

Au capital lié figurent les moyens que la fondation a elle-même affectés à une utilisation.

Informations concernant le bilan et les postes du compte de résultat en CHF	31.12.2022	31.12.2021
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de service		
Créances de soutien aux projets	–	21 025
Autres créances résultant de la vente de biens et de prestations de service	22 810	26 625
Total Créances résultant de la vente de biens et de prestations de service	22 810	47 650
Actifs de régularisation		
Avances sur les cotisations d'assurance	–	–
Travaux préparatoires analyses de cas	–	–
Autres actifs de régularisation	36 446	9 240
Total Actifs de régularisation	36 446	9 240
Passifs de régularisation		
Vacances et heures supplémentaires collaborateurs	50 000	248 000
Autres passifs de régularisation	5 800	10 114
Total Passifs de régularisation	55 800	258 114
Capital des fonds		
Fonds destinés aux programmes nationaux «progress!»	–	317 000
Fonds destinés aux projets en cours	670 000	73 000
Total Capital des fonds	670 000	390 000
Capital lié		
Conférences/congrès	–	–
Apprentissage, «Paper of the Month», dév. de projets	170 000	170 000
Futurs projets	623 000	489 000
Total Capital	793 000	659 000
Charges extraordinaires		
Correction débiteur année précédente	1 083	–
TVA sur dissolution du fonds „progress!“ en faveur du projet Chambre des erreurs	14 537	–
Total Charges extraordinaires	15 620	–
Produit extraordinaire		
Participation aux excédents mobilier	11 061	–
Indemnité journalière de maladie année précédente mobilier	3 732	–
Total Produit extraordinaire	14 792	–
Engagements envers des institutions de prévoyance	29 923	–
Engagements conditionnels	–	–
Nombre moyen d'équivalents plein temps	moins de 50	moins de 50

Votre don

La fondation Sécurité des patients Suisse est une organisation d'expert-e-s indépendante. En sa qualité de centre de compétences national, elle s'engage pour une culture de la sécurité constructive et conséquente au sein du système de santé. Afin de poursuivre le développement de son activité et de son engagement en faveur de la sécurité des patient-e-s en Suisse, la Fondation est tributaire de soutien.

Contact

T +41 43 244 14 80
info@securitedespatients.ch

Compte pour vos dons

Fondation Sécurité des patients Suisse
IBAN CH10 8080 8005 2606 6019 1
Raiffeisen Zurich

Adresse

Fondation Sécurité des patients Suisse
Asylstrasse 77
CH-8032 Zurich

www.securitedespatients.ch